

LE VIOL DE SEBASTIEN ROCH
L'EGLISE DEVANT LES VIOLENCES
SEXUELLES

En 1886 Octave Mirbeau en 1886 entreprend de centrer un roman sur le viol d'un jeune garçon. *Sébastien Roch*, « roman de mœurs », indique le sous-titre, est publié en 1890 en feuilleton dans *L'Écho de Paris*. M'appuyant sur ma thèse de doctorat d'Histoire portant sur *la répression pénale des violences sexuelles au XIX^e siècle*, j'aimerais confronter ici l'œuvre romanesque à la réalité des violences sexuelles et à leur traitement juridique, judiciaire et social au XIX^e siècle.

La scène du viol prend place exactement au milieu du roman. L'histoire se déroule entre 1862 et 1870. Le jeune héros, Sébastien Roch, originaire de Normandie, est placé par son père quincaillier dans le collège réputé des jésuites de Vannes qui reçoit d'habitude la noblesse bretonne. Les préjugés de classe y sont tels que l'insertion de Sébastien y est impossible. Subissant les avanies de ses camarades, il peut tout au plus développer une amitié avec Bolorec, fils de médecin, paria comme lui. Ces éléments correspondent à la vie qu'a effectivement menée Octave Mirbeau d'octobre 1859 à juin 1863 au collège de Vannes, vie qu'il a décrite comme « *un véritable enfer* ».

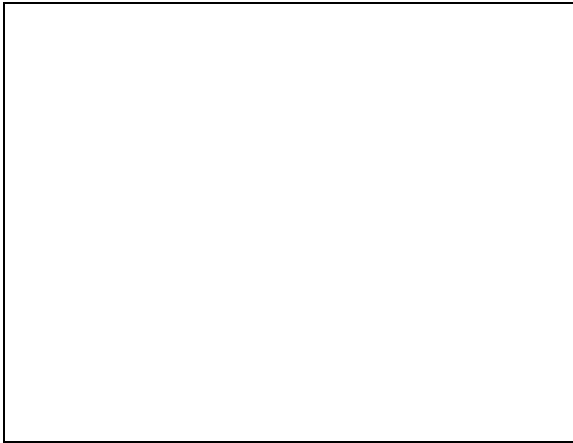
LE DETOURNEMENT DE LA FONCTION ENSEIGNANTE

A DES FINS DE SEDUCTION

Le vide affectif de Sébastien Roch va être utilisé par le maître d'étude, le père de Kern, pour s'attirer l'amitié de l'enfant. Le père de Kern l'encourage dans ses velléités de dessinateur. Même s'il se méfie instinctivement du regard et de l'attention que le père de Kern lui porte, Sébastien se laisse séduire par les attentions du père. Le père de Kern « *flatta ses goûts, surexcita ses enthousiasmes* » et Sébastien « *s'abandonna au père de Kern, comme il s'était abandonné à tous ceux qui lui avaient parlé doucement, avec des voix charmantes et claires* ». Pendant quelques semaines, ce furent des échanges intenses, des « *étreintes aériennes* ». Le père l'éveillait à la littérature et à la peinture pendant de longues conversations dans la cour.

La méfiance instinctive de Sébastien vis-à-vis du père de Kern est pourtant récurrente : « *Il éprouvait [...] vis-à-vis du père de Kern, une inquiétude permanente et irraisonnée, très vague* ». Sébastien Roch essaie de se raisonner face à « *de vagues effrois d'un autre amour, d'un impossible et salissant amour* », puis décide de boycotter le père de Kern. Mais, très rapidement, la seule compagnie de Bolorec l'ennuie et le père de Kern lui manque. Un jour, à la promenade, Sébastien demande pardon au père d'avoir été méchant avec lui et leur relation reprend. Le père de Kern continue alors son éducation, lui parle du péché avec des accents désirables et se laisse aller à des confidences déplacées. Il témoigne de sa jalousie et de ses fantasmes sur l'ancien lien qu'il y a eu entre Sébastien et un des collégiens. Il lui parle aussi des turpitudes de sa propre famille et lui raconte avoir été « *lui-même perversi, au collègue, par un camarade qu'il aimait !* ».

« *Le moment* – écrit Octave Mirbeau – *était bien choisi pour le viol d'une âme délicate et passionnée* ». Toute l'éducation des jésuites est assimilée à un viol des âmes dans le roman, mais cette fois, il s'agit d'un viol effectif que le narrateur assimile au meurtre d'une âme d'enfant. La veille du pèlerinage annuel à Sainte-Anne d'Auray, le père de Kern va au dortoir chercher Sébastien qui le suit, malgré de fortes hésitations et des implorations, jusqu'à sa chambre. Le père lui demande de ne pas faire de bruit et de se calmer. Il réclame sa confiance et lui promet de l'amener souvent ici, de lui lire des vers et de lui raconter des légendes historiques.



Sébastien Roch, par Carrey – « Sébastien, sans raisonner, le suivit. »

Octave Mirbeau décrit le viol du jeune garçon avec beaucoup de pudeur, l'acte lui-même étant contenu dans une ellipse :

« Malgré son trouble, Sébastien ne pouvait s'empêcher de remarquer malicieusement que cette piété exaltée, que ces ardentes extases divines s'accordaient difficilement avec le plaisir, plus laïque, de fumer des cigarettes et de boire des verres de liqueur. Et l'agitation insolite du Père, le frôlement de ses jambes, cette main surtout, l'inquiéta. Cette main courait sur son corps, d'abord effleurante et timide, ensuite impatiente et hardie. Elle tâtonnait, enlaçait, étreignait. »

.....
Maintenant Sébastien était au bord du lit, à moitié dévêtu, les jambes pendantes, anéanti, seul... ».

L'accomplissement du viol se situe dans cette ellipse, au milieu du roman.

A QUOI CORRESPONDENT PENALEMENT LES FAITS ?

Tirons un premier bilan. Le roman paraît en 1890 et l'agression sexuelle est datée de 1865, moment où les outils juridiques de la répression des violences sexuelles se sont renforcés, en particulier pour les jeunes garçons. Le XIX^e siècle se caractérise par une prise de conscience de plus en plus grande et une répression de plus en plus sévère des agressions sexuelles sur les enfants.

L'agression sexuelle que subit le jeune Sébastien Roch n'est pas un viol au sens juridique du terme. Le viol est le coït forcé : il ne peut donc en ce sens être consommé sur un garçon. Deux autres incriminations seraient possibles. Depuis le code pénal de 1810, l'attentat à la pudeur avec violence peut être commis sur l'un ou l'autre sexe, mais il est fort probable qu'un juge d'instruction aurait classé l'affaire présente, car les circonstances de violence ne sont pas du tout établies, en ce sens que la violence devait être une contrainte physique. Or Sébastien Roch a suivi son suborneur et ne s'est pas défendu. Reste l'incrimination d'attentat à la pudeur sans violence, la loi de 1832 avait créé ce nouveau crime afin de protéger les enfants définis comme incapables de donner leur consentement à un rapport sexuel avant un certain âge. Il s'agissait d'atteindre « *la séduction d'une victime si faible et si inexpérimentée que cet acte de séduction peut-être assimilé à une violence* ». La loi de 1832 situait l'âge où la volonté de

l'enfant n'est pas une excuse à 11 ans. La loi du 13 mai 1863 qui réforme l'article 331 du code pénal reporte cet âge à 13 ans.

Mais quel âge a Sébastien Roch au moment où il est agressé sexuellement par le père de Kern ? Le roman débute « *vers 1862* », Sébastien a environ 11 ans ; un an s'écoule avant qu'il n'entre au collège et deux ans encore avant l'agression. À la première rencontre avec de Kern, Sébastien Roch est décrit ainsi : « *Sébastien avait grandi. Ses traits s'étaient affinés en une maigreur rose, d'un rose pâle de fleur enfermée. Son visage, à ce moment de l'adolescence indécise, prenait des grâces de femme. Et ses yeux très beaux restaient mélancoliques, veloutés et profonds* ». Au moment du viol, Sébastien a sans doute plus de 13 ans ; il est dans sa quatorzième ou quinzième année. Octave Mirbeau le décrit adolescent. Ainsi, il est fort probable que cette agression ne correspond à aucun crime dans le code pénal de l'époque.

UN CONTEXTE DE REPRESSION PENALE CROISSANTE SUR FOND DE GUERRE SCOLAIRE

Dans les limites d'âge que nous venons de décrire, les années 1860 sont celles où se multiplient les procès pour agressions sexuelles sur les jeunes garçons. On ne réprime plus seulement comme au début du siècle les actes de sodomie imposés aux enfants, mais aussi les caresses et les masturbations, gestes longtemps laissés en-deçà des actes répréhensibles. La loi se montre plus sévère envers les sacristains, les curés, les instituteurs et les professeurs qui commettent des attentats aux mœurs. Appartenir à une de ces catégories constitue une circonstance aggravante et dans la pratique répressive, ces catégories de personnes sont lourdement condamnées : les

peines sont fréquemment supérieures à 12 ans de travaux forcés et la perpétuité n'est pas rare.

L'anticléricalisme de Mirbeau pourrait se nourrir de la lecture des journaux républicains qui se délectent des affaires de mœurs touchant les congréganistes et les enfants. On parle à ce sujet de « *vices congréganistes* » dans un contexte de guerre scolaire.

Les agressions sexuelles commises dans les univers confinés et non mixtes de l'éducation des jeunes garçons sont le fait d'hommes qui répètent leur forfait souvent pendant longtemps et sur de nombreux enfants avant d'être mis hors d'état de nuire. À Château-Gontier, lorsqu'un scandale éclate au collège en 1881, elle concerne un abbé qui abuse des collégiens depuis 1878. Dans le roman de Mirbeau, Sébastien Roch a une vision rétrospective de la nature des relations qu'entretenait le père de Kern avec d'autres collégiens. Il imagine que nombre de collégiens ont été agressés sexuellement par lui. Au-delà du soupçon formulé par de Sébastien, il apparaît des plus plausibles que le personnage du père de Kern n'en est pas à sa première agression et que d'autres suivront.

En effet, quelle est l'issue donnée à l'agression de Sébastien Roch ?

LA PLAINTÉ DE SEBASTIEN ROCH FACE AUX JESUITES

Comment la plainte monte-t-elle de l'enfant aux adultes et comment cette plainte est-elle reçue ? La parole de révolte de Sébastien Roch émerge lentement. La vue du Père de Kern après le crime se montrant « *sans remords* » et même « *d'une joie impénitente* » lui est insupportable. Frôler le père de Kern au retour du pèlerinage de Sainte-Anne lui donne « *une exaspération*

de la peau». Sébastien Roch se révolte lorsque le père de Kern l'aborde dans le bois : « *Pourquoi êtes vous seul loin de tout le monde... ? [...] Souffrez-vous ?* », lui demande-t-il. La réaction de Sébastien se fait alors viscérale : « *D'abord, Sébastien ne répondit pas... Puis soudain, les joues enflammées, la gorge serrée de colère : / - Allez-vous-en ! cria-t-il... Ne me parlez pas... Ne me parlez plus jamais... Ou bien, je dirai que... je dirai... Allez-vous en !...* ».

Quatre jours après le crime, Sébastien envoie une lettre au père de Kern par laquelle « *il lui défend, il le supplie de ne plus jamais lui adresser la parole* ». Le père s'y soumet et Sébastien ne dénonce pas encore le crime, bien que, « *s'il avait pu parler... se vider du secret affreux qui l'étouffait, le dévorait...* », il l'eût fait.

Il envisage de se confier à Bolorec, mais la honte est trop forte et il lui demande – témoignant de son propre sentiment de culpabilité – : « *Est-ce que je te fais horreur ?* » Le sentiment de honte domine en général les victimes et permet aux crimes de se répéter. Il arrive fréquemment que des enfants soient abusés pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois par le même auteur. Il faut souvent une indiscretion ou un épuisement de la victime pour que les agressions sexuelles soient dites et cessent.

Le confident est le plus souvent la mère. Or Sébastien Roch n'a plus sa mère. La confiance au père apparaît psychologiquement plus difficile et pour les collégiens, qui ne voient leur père que lors de rares vacances, elle semble impossible. Ainsi, on peut imaginer que Sébastien se serait enfermé dans le silence si le père de Kern n'avait pas intrigué pour se débarrasser de lui, mal intégré au collège et dénué du soutien d'une famille puissante.

Le père de Kern dénonce Bolorec et Roch en les accusant d'avoir eu des rapports sexuels entre eux. Ce type de scandales touche

les collèves régulièrement et se traduit par l'exclusion des élèves. Dans le roman, sont évoquées à plusieurs reprises « *les saletés* » – je cite – entre collégiens : Juste Durant et Émile Caradec ont été renvoyés pour des faits de cette nature. Quatre élèves ont été renvoyés simultanément pour des « *causes malpropres* ». Cela sera aussi le prétexte au renvoi de Bolorec et Sébastien Roch.

Enfermé dans une cellule quelques jours, Sébastien ne comprend pas pourquoi on le renvoie, jusqu'au jour où il obtient de rencontrer le père de Marel. L'horreur d'une telle infamie l'amène à dénoncer violemment le père de Kern : « *Et tout d'un coup, la lumière se fit dans l'esprit de Sébastien ; à la clarté foudroyante de cette lumière, il comprit tout [...]. D'abord, il lui fut impossible d'articuler une parole. Sa gorge serrée ne laissait passer que de rauques sifflements ; puis, peu à peu, à force de grimaces musculaires, à force de volonté, les yeux agrandis d'horreur, presque fou, il s'écria : / – C'est le père De Kern qui m'a... Oui, c'est lui, la nuit... dans sa chambre !... c'est, lui ! il m'a pris, il m'a forcé... [...] C'est lui... C'est lui... Et je le dirai... et je le dirai à tout le monde [...] Et je le dirai !... oui, oui !... je le dirai à mes camarades, je le dirais au Père recteur.* »

La parole se fait ici libératrice. L'enfant rompt le silence auprès d'un adulte et affirme se délivrer du secret, crie haut et fort la violence subie, dénonce le criminel et précise qu'il ne se laissera plus enfermer dans le silence. Il n'y a pas à transiger.

L'OMERTA DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Hélas ! la parole de l'enfant est recueillie par un jésuite. Ma thèse a montré qu'au XIX^e siècle, les institutions scolaires ne dénoncent qu'exceptionnellement leur personnel à la Justice. Elles informent

avant tout leur propre hiérarchie. Dans le meilleur des cas, elles mutent la brebis galeuse, lui permettant en fait d'aller perpétrer ses forfaits ailleurs. Dans un contexte de guerre scolaire, il s'agit de maintenir ses parts de marché, de maintenir la réputation de l'école, du collège, de l'ordre tout entier, quitte à la ternir encore plus quand une affaire s'évente.

Au moment de l'aveu de l'enfant, le père de Marel est, bien sûr, « *atterré* », terme d'ailleurs identique à celui qu'a réellement employé un père d'élève à Château-Gontier en 1881 au sujet de la réaction du principal du collège dans une situation similaire. À Château-Gontier, la fuite de l'abbé est organisée, mais le scandale éclate néanmoins et des parents retirent leurs enfants du collège. Le père de Marel est moins « *atterré* » par le sort de Sébastien ou par l'attitude du père de Kern que par le risque pour la réputation du collège : « *Chez cet homme bon pourtant [...], une pensée dominait, en ce moment, toutes les autres : empêcher la divulgation de ce secret infâme, même au prix d'une injustice flagrante, même au prix de l'holocauste d'un innocent et d'un malheureux.* » Une « *espèce de raison d'État* », « *l'intérêt supérieur de l'ordre* » lui fait haïr Sébastien « *possesseur d'un tel secret* » à la place du père de Kern envers qui il n'éprouve pas de haine. Il s'agit de ne pas réjouir « *les ennemis de la religion* ».

Pour endormir la colère de l'enfant, le père de Marel use de plusieurs subterfuges. Par exemple, il affirme qu'il va avertir lui-même le père recteur et que le père de Kern va être « *chassé de cette maison, envoyé dans une mission lointaine* ». Cela est une pratique courante de l'Église en de pareilles circonstances, les missions étant plus ou moins lointaines. Mais dans le roman, il s'agit de la seule référence à une éventuelle sanction contre le père de Kern et quelques années après, Sébastien apprend de

manière fortuite que le père de Kern va prêcher le carême en Normandie après l'avoir prêché l'année d'avant à Marseille.

Bien plus, lorsque Sébastien est confronté à son père et au père recteur, le jour de son renvoi, il est incapable de deviner si le père recteur a été informé de ses déclarations et cette question, il se la pose encore cinq ans après, et sans doute toute sa vie. L'enfant qui s'est renfermé dans le silence sur son agression, ne souhaite qu'une chose, quitter le collège, mais il essaie de sonder du regard l'étendue de la complicité des adultes. Ici s'arrête la tentative de Sébastien pour dévoiler son agression et pour faire punir le père de Kern. La Justice n'a pas eu à qualifier les faits, elle n'a pas été informée de cette affaire. Un autre enfant aura peut-être plus tard parlé.

LA JUSTIFICATION RELIGIEUSE DE L'OMERTA

La dénonciation par Octave Mirbeau de l'hypocrisie des ecclésiastiques va plus loin encore. Il démontre magistralement comment ce sont les dogmes de la foi catholique qui sont détournés pour justifier l'effacement du crime et de sa victime. Le père de Marel lors du dévoilement des faits par Sébastien joue sur la culpabilité de Sébastien dont il évoque une éventuelle complicité. Il lui demande d'accepter courageusement l'épreuve que Dieu lui a envoyée : si Dieu lui a envoyé la douleur, c'est qu'il a de grands desseins pour lui. Le jésuite lui demande de partir sans haine du collège et de garder le silence. Dégoûté, résigné, vaincu, mais non dupe, Sébastien promet.

Le thème du péché et du rachat de Juste Durand est d'ailleurs donné en exemple à Sébastien par le frère qui le garde. Sébastien peut aussi lire les actes de contrition que Juste Durand a gravés

au canif dans sa cellule et s'inscrire dans une chaîne de pécheurs repentants.

Revenons à la scène du viol, ou plutôt aux moments qui ont juste suivi le viol. Octave Mirbeau, avec un trait incisif, y concentre sa diatribe contre l'hypocrisie de l'Église. Sébastien vient d'être agressé et le père de Kern ne sait comment lui faire quitter la chambre, lorsqu'il évoque avec un trait de génie le pèlerinage et la communion du lendemain, qui plonge Sébastien dans les choses à faire, le rang à tenir le lendemain. Mais Sébastien, qui se sent souillé, est arrêté dans son mouvement. Il voit avec angoisse son « *péché* » l'éloigner de la Sainte Table, ce qui risque de le marginaliser encore davantage auprès des autres collégiens.

Aussi incongrue que cela puisse paraître, le père de Kern lui propose alors de l'entendre en confession. D'un même mouvement, il trouve ici le moyen machiavélique d'accréditer chez l'enfant sa culpabilité – l'enfant n'a pas été victime d'un crime, mais il a commis un péché – et de se protéger lui-même. Devant le « *soulèvement d'horreur* » de Sébastien, qui n'entend pas être confessé par son bourreau, le père argumente. Il est prêtre et aussi indigne, coupable, criminel soit-il, il a toujours le pouvoir d'absoudre les péchés.

Ce à quoi cède Sébastien qui s'agenouille devant le père, les yeux baignés de larmes. Il se confesse ainsi devant son bourreau : « *Mon père, je m'accuse d'avoir commis le péché d'impureté ; je m'accuse d'avoir pris un plaisir coupable. Je m'accuse...* ». Cette pantomime de confession qui, en bonne doctrine, renferme néanmoins le sacrement de la confession, est conclue par une réflexion du jésuite qu'Octave Mirbeau nous laisse entendre : « *Au moins, de cette façon, il n'ira pas bavarder avec le père Monsal* ».

Nous avons rencontré dans les procès étudiés en Mayenne des cas où la sincérité de la foi des enfants, accompagnée de terreur religieuse, du sentiment d'être souillés, indignes de communier, sont de puissants auxiliaires dans le dévoilement d'une agression. Le refus de l'absolution, par un prêtre qui n'est pas l'abuseur, entraînant l'interdiction de communier, permet parfois la révélation du « péché » à des tiers, ce qui lève indirectement le secret de la confession, que la Justice pour sa part n'essaie jamais de forcer. Le confessionnal est ainsi un lieu où les choses se disent.

Si cette première ligne de défense pour maintenir le silence cède, on l'a vu, le dévoilement au père de Marel ne semble pas avoir eu les conséquences attendues. C'est Sébastien qu'on renvoie. Le roman d'Octave Mirbeau pourrait s'arrêter ici. Montherlant en 1952 arrête *La Ville dont le prince est un enfant* au renvoi de collégiens, mais il est vrai que les rapports décrits par ce dernier le sont moins sous le signe de l'agression. *Sébastien Roch* va au-delà.

AU-DELA DU VIOL, LE TRAUMATISME DE LA VICTIME : UN PREMIER TEMOIGNAGE LITTERAIRE

Octave Mirbeau analyse le traumatisme de l'agression sur la victime des années après, ce qui est sans doute une première dans la littérature et témoignerait en faveur d'un épisode vécu. En 1890, les écrits des experts de médecine légale sont quasiment muets sur le traumatisme psychologique d'une agression et la psychanalyse en est à ses balbutiements.

Ici, Octave Mirbeau décrit l'impact psychologique sur le développement psychosexuel de son jeune héros grâce aux rêves

de l'enfant, au journal intime de l'adolescent et aux difficultés de ses premières expériences sexuelles.

Les rêves sont l'occasion de combler l'ellipse au sujet du viol et de décrire les sensations de la victime dans des scènes rejouées longtemps après la scène originelle cause du traumatisme. Le lendemain du crime, ce sont ses souvenirs qui l'assaillent : « *Ce fut un moment d'angoisse affreuse, un moment horrible, où toutes les angoisses de cette irréparable nuit, il les revécut avec un redoublement de douleur et de honte, de honte physique et de douleur morale...* ». Son propre corps lui fait horreur. Sébastien a aussi des hallucinations sur le viol d'autres collégiens par le père de Kern. Pour éloigner ses pensées de l'attentat, il tente en vain d'évoquer l'insouciance de son enfance en pensant à Pervençères et à son amie d'enfance Marguerite, mais il rêve de Marguerite « *dévêtue, violée, violatrice* ». Perversi, il en vient à regretter la chambre de son séducteur, conçoit l'espoir d'y retourner, « *d'y savourer les voluptés violentes qui bouillonnaient dans son corps* ». Il s'interroge et interroge Bolorec sur le sexe des femmes. Quatre jours après, enfermé dans sa cellule, Sébastien est face aux affres de sa sexualité : « *Il se défendait mal aussi contre les tentations qui revenaient plus nombreuses, plus précises chaque jour, contre la folie déchaînée des images impures qui l'assaillaient, enflammant son cerveau, fouettant sa chair, le poussant à de honteuses rechutes, immédiatement suivies de dégoûts, de prostrations où son âme sombrait comme dans la mort.* »

Le thème de la souillure qui corrompt la victime elle-même est présente dans le roman comme elle traverse toutes les affaires judiciaires d'agressions sexuelles de femmes ou d'enfants que nous avons étudiées en Mayenne.

Le témoignage de Mirbeau décrit une atteinte portée au Moi de la victime. Sébastien écrit quelques années après l'agression dans son journal intime que seuls des détails de sa vie quotidienne à Pervençères, tels que l'horreur du papier peint de sa chambre, lui permettent d'avoir « *réellement conscience de [son] moi* ». Ne pouvant trouver d'activité qui lui convienne, il reste dans sa chambre rêvant du père de Kern souvent, se masturbant en éprouvant honte et remords. Au bout de quelques temps, Sébastien en vient cependant à décrire « *son vice* » comme « *une fonction normale* » et « *régularisée* » de son corps.

Il se met à lire énormément afin de trouver « *l'explication* » de ses « *inquiétudes* » et de ses « *ignorances* ». Il veut s'instruire et surtout se connaître. Ce qui lui permet encore des élans spirituels où son âme s'arrache « *à l'odieuse carcasse* » de son corps. La détestation de son corps n'est jamais loin. Cinq ans après, le collègue hante toujours ses nuits de rêves « *atrocement pénibles* ». Il rêve d'une espèce de chasse à cour menée par le père recteur, le père de Marel, le père de Kern dont il serait le gibier et les autres élèves les chiens. Il se décrit ainsi : « *Je trébuche contre des confessionnaires, me cogne à l'angle des chaires, roule sur des marches d'autel, tombe sur des lits où je suis piétiné, assommé, écartelé. Je me réveille alors, le corps tout en sueur, la poitrine haletante, et je n'ose plus me rendormir.* »

Il redoute son sommeil à cause de ses rêves. Il rêve encore de papillons qui sont des âmes d'enfants, que le père recteur broie au mortier en une « *pâtée épaisse et rouge* », qu'il donne à manger aux chiens. Octave Mirbeau montre que le crime se continue longtemps après avoir été commis et s'il fait mourir son héros à vingt ans d'une balle prussienne, c'est sans doute qu'il n'envisage pas de résolutions aux malheurs de Sébastien.

L'IMPACT SOCIAL D'UNE AFFAIRE DE MŒURS : LA FAUTE DE SEBASTIEN ROCH

Avec le viol, c'est aussi la vie sociale de Sébastien Roch qui est détruite et la sexualité du jeune homme qui est compromise. Le renvoi du collège est une sanction qui frappe Sébastien pour une faute qu'il n'a pas commise, injustice qu'ignore son vieux quinquagénaire de père. Le père Roch en colère rend publique la supposée faute de son fils au marché, le compromettant à Pervençères. Sébastien s'enferme chez lui : « *Une honte me retenait dans ma chambre ; je ne pouvais me décider à affronter le regard curieux de mes compatriotes. Mes plus longues promenades furent le tour des allées du jardin [...].* »

Pourtant, lorsqu'il se risque enfin à sortir, il est bien accueilli et renoue les amitiés anciennes avec Marguerite et sa mère madame Lecautel, mais il ne peut se confier à elles. Cette dernière essaie de lui trouver une place. Le projet pourrait réussir, mais Sébastien, alors âgé de vingt ans, va subir les propositions sexuelles de ses deux patronnes successives, ce qui va l'amener à la démission à chaque fois. Sébastien apparaît comme un être déchu, lascif aux yeux des femmes de Pervençères. Son aventure supposée émoustille les femmes mariées. L'agression sexuelle qu'il a subie, si elle avait été connue, n'aurait sans doute pas fonctionné autrement, tant ce crime est perçu socialement avant tout, au XIX^e siècle, comme une corruption de la victime.

L'IMPACT DU VIOL SUR LES DESIRS AMOUREUX ET SEXUELS DE SEBASTIEN

L'initiation amoureuse du jeune homme est confrontée à la passion que Marguerite entretient pour lui depuis l'enfance, mais cette initiation est compromise par le viol qu'il a subi. Marguerite

va soupirer longtemps un amour que Sébastien, dégoûté par le corps et la sexualité, se refuse à encourager. Son sentiment envers la jeune fille est ambigu. Il se demande s'il l'aime ou s'il la hait. Il lui reproche d'être ignorante et de n'avoir aucun « *désir de savoir quelque chose* ». Il la voit tantôt comme une enfant, tantôt « *pire qu'une femme corrompue* ». Si les promenades solitaires dans la campagne lui font retrouver un sentiment de pureté, la présence de Marguerite le glace : « *Son contact m'est presque un supplice ; un simple frôlement de sa jupe sur mes jambes me cause à l'épiderme une révolte. Je fuis sa main, je fuis son haleine, je fuis son regard embrasé d'amour. Deux fois, à la dérobée, elle a saisi ma main et l'a serrée : je l'aurais battue ! C'est en moi un mélange de pitié et de répulsion [...].* »

Au premier rendez-vous nocturne dans la campagne, la rencontre se passe mal. Sébastien est furieux de s'être laissé arracher ce rendez-vous et, là encore, le contact physique avec Marguerite le révolte. Lorsque Marguerite obtient un autre rendez-vous, c'est à nouveau, « *l'horreur de cet interminable contact, auquel il eût voulu se soustraire, à tout prix [...] l'actuel dégoût de ce sexe s'acharnait et semblait multiplier sur son corps les picotements de mille sangsues voraces* ». S'éveille alors chez lui une envie de meurtre, de strangulation : « *Il admettait la possibilité de Marguerite renversée sous lui, les os broyés, la figure sanglante, râlant.* »

Seules la description par Marguerite de relations sexuelles par elle surprises et la remémoration du viol par Sébastien lui permettent de faire enfin l'amour avec Marguerite et de passer de ses envies de meurtre au sexe. L'acte accompli : « *... Ce fut, d'abord, comme un étonnement, comme une crainte du réel, retrouvé après un mauvais rêve* ».

Ce sentiment de retour au réel après les séquelles de son agression est fugace. Sébastien se sent à nouveau en détresse et sa pensée s'envole au collègue : « *Elle était dans la chambre, où voletait, capricieux et léger, le tison rouge de la cigarette, et elle le regrettait. La regrettait-il?... Il s'y complaisait et ne la maudissait plus. Et de ne plus la maudire en cette minute, n'était-ce pas la regretter ?* » Cette scène termine la vie sexuelle de Sébastien Roch.

La guerre de 1870 éclate, Sébastien est mobilisé et s'arrange pour partir sans revoir Marguerite. Il est tué. Le roman s'achève rapidement sur cette mort brutale, comme si Octave Mirbeau ne voyait pas d'autre issue pour son personnage, alors que lui-même s'est épanoui dans l'écriture. Mais son héros le pouvait-il sans que l'auteur s'identifie trop clairement à son personnage ?

Si le manuscrit du roman a disparu, n'est-ce pas que l'aveu se lisait dans les ratures et les remords du texte ? « *La conspiration du silence* » dont parle Pierre Michel et qui marque la réception de ce roman littéralement extraordinaire, ne traduit-elle pas le malaise qui saisit ceux qui auraient dû être ses détracteurs ? Car, en dehors d'être un roman violemment anticlérical, d'être une machine de guerre contre les jésuites à qui on veut interdire l'enseignement en France, il s'agit du témoignage unique d'un enfant sur le viol qu'il a subi. Les contemporains peuvent lire dans les journaux les procès qui renvoient en cette fin de siècle fréquemment à la réalité de ces violences. Le silence se fait ici devant la description méthodique du traumatisme lié au viol et devant le déni de justice qui frappe une deuxième fois tant de victimes.

Laurent FERRON
Docteur en Histoire, Angers